



**Votre enfant est né en 2021, et vous souhaitez l'inscrire
à l'école maternelle de notre RPI ?**

Les inscriptions se dérouleront du 26 février au 12 mars 2023.

Quels documents fournir ?

- Le formulaire d'inscription complété et signé
- copie du livret de famille
- copie des pages de vaccination du carnet de santé
- copie d'un justificatif de domicile récent
- certificat de radiation d'un autre établissement scolaire (le cas échéant)

Où déposer le dossier d'inscription et les justificatifs ?

- dans la boîte aux lettres du SIS des sources à la mairie de Saint-ulrich)

Nous restons à votre disposition pour toutes questions complémentaires par mail :

sis.les.sources@gmail.com

Le SIS procédera à l'inscription administrative de votre enfant. Dans un second temps, le directeur de l'école admettra votre enfant.

Les informations de rentrée vous seront communiquées par le directeur de l'école et vous parviendront par mail au début du mois de juillet.

Information périscolaire (midi et soir) : <https://sudalsacelargue.portail-familles.app/>

Information garderie communale (matin à partir de 7h) CF Documents joints

